

SÉANCE DU 08 FEVRIER 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni au Grand Hôtel d'Orléans à Albi, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

02 février 2024

Date d'affichage :

02 février 2024

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 08022024 /4.2

Nombre de voix délibératives :

47

Membres titulaires présents : 44 (délibérations n°1 et 2.1) 41 (délibération n°3.1, 4.1 et 4.2)

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE, Bernard BARRIER, Denis BAYLE, Alain BOUISSET, Michel BUFFEL, Sylvain CALS (de la délibération n°1 à 2.1), Alain CLERGUE, François COLLADO, Elian COMENT, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Jean-Marc FEDOU, Sylvain FERNANDEZ, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Emile GOZE (de la délibération n°1 à 2.1), Christian HAMON, Xavier ICHARD, Joël IMBERT, Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER (pouvoir de Jean-Charles BALARDY), Eric LEROUX, Nicolas LEROUX (pouvoir de Francis REMIOT), Didier MAHOUX (pouvoir de Franck MONNERET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT (pouvoir de Didier GAVALDA), Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX (de la délibération n°1 à 2.1), Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 1

Jean-Claude PINEL (représenté par Gérard BOUISSON)

Membres suppléants présents : 1

Gérard BOUISSON (représente Jean-Claude PINEL)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 5

Jean-Charles BALARDY (pouvoir à Alain LEMONNIER), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Didier GAVALDA (pouvoir à Jacques SALVETAT), Franck MONNERET (pouvoir à Didier MAHOUX), Francis REMIOT (pouvoir à Nicolas LEROUX).

Membres titulaires excusés : 10

Jacques BIAU, Vincent COLOM, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Serge GAVALDA, Frédéric ICHARD, Frédéric JOURDE, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Mickaël VIATGE.

Objet : Mise à jour du tableau des emplois

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1,

Vu les LDG du SDET,

Vu les crédits nécessaires prévus au budget,

Vu le tableau des emplois en date du 04/12/2023 (délibération n° 04122023 /3.5),

Vu la mise à jour qu'il convient de faire ce jour, (erreur de nombre dans les adjoints administratifs, il était noté 1 principal de 1ère classe et 3 de seconde classe, alors qu'il s'agit de 2 de chaque),

Vu la fin d'un contrat de projet et la nomination sur un poste vacant d'un agent par contrat (article 352-4),

Le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de valider le tableau des emplois ci-dessous :



TABLEAU DES EMPLOIS SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN - SDET
08 février 2024

Nbre de poste	Cat.	Grade	Durée hebdo du poste	OBSERVATIONS
EMPLOIS FONCTIONNEL DE DIRECTION				
1		Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 80 000 hbts	35 H	Occupé
1		Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 150 000 hbts	35 H	Occupé
TITULAIRES - FILIERE ADMINISTRATIVE				
1	A	Attaché principal	35 H	Détachement
1	A	Attaché	35 H	Occupé
2	B	Rédacteur Principal de 2ème classe	35 H	Occupés
2	C	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	35 H	Occupé
2	C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	35 H	Occupés
1	C	Adjoint Administratif	35 H	Occupés
TITULAIRES - FILIERE TECHNIQUE				
1	A	Ingénieur en Chef	35 H	Détachement
1	A	Ingénieur Principal	35 H	Occupé
4	A	Ingénieur	35 H	3 Occupés (dont un article 352-4) + 1 vacant
2	B	Technicien Principal de 1ère classe	35 H	Occupés
1	B	Technicien Principal de 2ème classe	35 H	Occupé
2	B	Technicien	35 H	Occupés
1	C	Agent de Maîtrise	35 H	Occupé
4	C	Adjoint Technique	35 H	Occupés
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE INDETERMINEE - FILIERE TECHNIQUE				
2	B	Technicien Principal de 1ère classe	35 H	Occupés
4	B	Technicien	35 H	Occupés
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE DETERMINEE - FILIERE TECHNIQUE				
1	A	Ingénieur	35 H	Contrat de projet à recruter
1	B	Technicien principal 1ère classe	35 H	Contrat de projet du 09/10/2023 au 09/10/2026
1	B	Technicien	35 H	Contrat article L.332-23-1° du 01/07/2023 au 30/06/2024
1	B	Technicien	35 H	Contrat de projet du 20/11/2023 au 19/11/2026
1	C	Adjoint administratif	35 H	Contrat de projet à recruter

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 08 février 2024

Le Président
M. Alain ASTIE

Le secrétaire de séance
M. François COLLADO


